

Quelques réflexions sur la "monnaie fondante" et la monnaie en générale.

En préambule

Gardons-nous de penser qu'un problème social aurait une solution unique qu'il suffirait de trouver. L'adhésion à une mesure fait probablement autant que sa nature. Telle réglementation qui convient dans une situation ne conviendra pas dans une autre. Quand il y a pénurie, les tickets de rationnement, dédiés à des produits ciblés et à durée de validité limitée, peuvent avoir quelques avantages. Réfléchir à la monnaie implique, me semble-t-il, de le faire dans un certain contexte. La "monnaie fondante" envisagée pour un SEL (système d'échanges locaux), ce n'est pas la même chose que pour l'ensemble d'une économie.

Les réflexions qui suivent examinent plutôt le cas hypothétique d'une économie à "monnaie fondante". Une monnaie, fût-elle "fondante" étant d'abord une monnaie, nous serons obligés de revenir en permanence à la fonction monétaire.

Il serait prudent avant de traiter un tel sujet de prendre connaissance de tout ce qui a déjà été écrit sur le sujet. Ce n'est pas le cas. Ceci n'est donc que la contribution d'un non-spécialiste qui a néanmoins cherché comprendre comment actuellement la monnaie fonctionne. On ne trouvera ici ni les références, ni les arguments d'autorité qui leur sont sous-jacents, seulement une contribution aussi objective que possible mais non exempte de risque d'erreur.

Monnaie fondante et monnaie

L'intérêt d'une monnaie soumise à une dépréciation volontaire au fil du temps, la monnaie fondante, est de toute évidence de pousser à la consommation aux dépens de l'épargne. S'il s'agit de relancer les échanges au sein d'un SEL devenu somnolant, pourquoi pas. Si au contraire on songe à une économie nationale, voire mondiale, décourager l'épargne va-t-il aussi réduire les investissements ? Est-on sûr que le salut est dans une consommation à tout va ? Quoiqu'il en soit un système monétaire doit être bien conçu, pilotable et piloté.

- quel périmètre ? Si comme il semble, une monnaie est liée à une société, il existe un intérieur et un extérieur avec des règles d'échange entre ces deux milieux.
- qui émet la monnaie ? dans quelles conditions de temps et de prix ?
- comment circule-t-elle ? de comptes à comptes, de poches en poches ou toutes autres combinaisons ? Il y a-t-il un marché de la monnaie et si oui comment en sont déterminés les taux ?
- comment peut-on retirer de la monnaie ? qui en décide et sur quelles bases ?
- quelle est la contre-partie de cette monnaie, autrement dit pourquoi en définitive les usagers l'adoptent-ils ? A-t-elle un cours forcé ou bien est-elle adoptée parce qu'elle adosse à une devise bénéficiant d'une confiance réelle ou tout simplement parce que le système lui-même inspire confiance ?

La plupart des systèmes monétaires actuels ont des réponses similaires à ces questions : périmètres nationaux ou plus globaux (pour l'Euro) ; taux de change réglés par le marché ; émission essentiellement (pas exclusivement) par crédit bancaire (la monnaie est endogène à l'économie) ; grand marché des capitaux (notre argent "travaille" !) ; la monnaie s'évanouit avec le remboursement des prêts et, pour survivre, le système doit réemprunter soit aux banques (qui créent de la monnaie) soit à ceux qui en ont accumulés ; impôts et taxes sont censés redistribuer, et tout cela fonctionne parce que le système inspire encore quelque confiance, ou du moins parce qu'on ne voit pas comment faire autrement ...

Nous sommes loin de la monnaie fondante ; nous serions plutôt en monnaie "gonflante" car s'il n'est pas vrai que l'argent "travaille", (toute richesse vient de l'activité humaine,) les grandes fortunes enflent allègrement.

Consommer ou épargner ?

Beaucoup n'ont même pas à se poser la question, contraints qu'ils sont de consommer un revenu juste ou à peine suffisant. D'autres au contraire seraient bien incapables de consommer tout ce qui leur revient et ont à répondre régulièrement à cette question. Un certain nombre enfin peuvent ajuster leur épargne de précaution, celle-ci pouvant être qualifiée de stock de "consommation en attente". Comment une monnaie fondante déplacerait-elle, quand elle existe, la frontière entre consommation et épargne ?

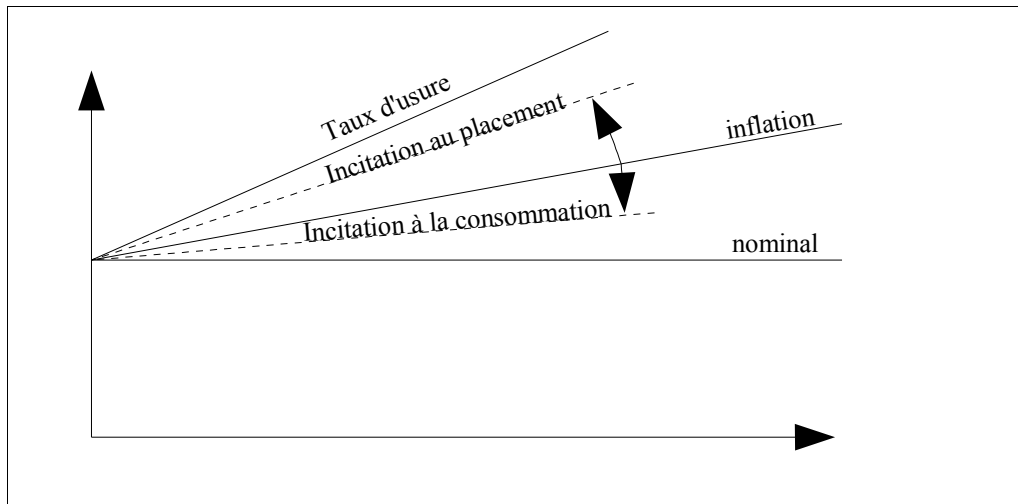


figure 1 : situation actuelle.

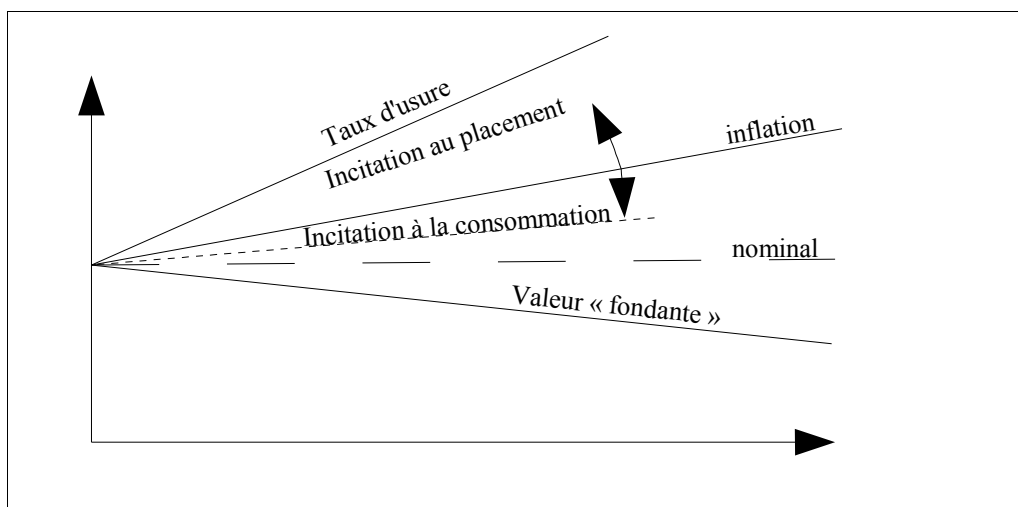


figure 2 : situation avec monnaie "fondante"

Actuellement le taux de l'inflation constitue la "ligne de partage des eaux" entre épargne et consommation pour ceux qui sont en situation d'avoir à arbitrer. Qu'arriverait-il si d'une manière ou d'une autre (les modalités pratiques n'y changeraient rien) la valeur nominale s'effritait au cours du temps ?

La ligne de partage resterait le taux d'inflation. Cependant avec le même niveau d'inflation, l'emprunteur devrait en plus des intérêts à payer sur le nominal supporter la charge supplémentaire de fusion du nominal. Cela revient pour lui à une augmentation du taux d'intérêt de son prêt. Comme nul n'emprunte pour épargner mais bien pour consommer ou investir, on pénaliserait ainsi consommation et investissement par l'équivalent d'une hausse des taux d'intérêt.

On peut imaginer que la charge de fusion du nominal soit supportée non par le détenteur de la monnaie mais par son propriétaire le prêteur. En ce cas la monnaie fondante revient semble-t-il à taxer le capital ... ce qui par réaction

pousserait sans doute les taux d'intérêt réclamés à la hausse également.

Dans tous les cas on verrait apparaître **une réduction systématique des encaisses, chacun s'efforçant de repasser à son voisin la charge de la fusion monétaire**. Cela tendrait à accélérer la vitesse de circulation de la monnaie, ce qui est équivalent à une augmentation de la masse monétaire. Mais celle-ci risque à terme de se rétrécir (si cette monnaie continue à naître de l'endettement) et ni la consommation ni l'investissement n'en seraient favorisés.

Point de vue macroéconomique

Il n'est pas envisageable de faire fonctionner une économie avec une masse monétaire globale qui irait en se réduisant. Elle doit au minimum se maintenir et, mieux, augmenter avec la croissance si croissance il y a. Il est donc nécessaire qu'**au taux de fusion corresponde un taux d' "effusion" au moins équivalent**. Ce déversement d'argent nouveau sur la collectivité devrait évidemment être géré par cette collectivité. Ce serait là une façon pour elle de retrouver un peu du pouvoir monétaire qu'elle a perdu, ce qui est éminemment souhaitable.

Quel serait alors le rôle des banques secondaires par lesquelles est généré actuellement l'essentiel de la monnaie par le biais des crédits qu'elles accordent ? Faudrait-il purement et simplement leur interdire toute création monétaire par crédit, c'est à dire ne les autoriser à prêter que des sommes préalablement déposées en épargne ? La question reste ouverte, de même que celle de qui paierait la charge de fusion monétaire, l'emprunteur ou la banque en tant que propriétaire de la monnaie qu'elle aurait créée.

Essai de synthèse.

L'idée de monnaie fondante pourrait sans doute être interprétée de la manière suivante : la collectivité est propriétaire de la monnaie qu'elle crée ; elle la prête à ses membres à qui elle réclame en conséquence un intérêt qui déprécie donc leurs avoirs au fil du temps. Cependant entre ces membres s'établissent des relations de prêteur à emprunteur qui impliquent de bien préciser qui des deux devrait payer les intérêts dus à la collectivité. Quelque soit la réponse, la collectivité recevrait ainsi systématiquement des revenus de l'économie, mais **comment celle-ci réagirait-elle à cette charge supplémentaire ?**

On peut s'interroger d'une part sur l'efficacité, d'autre part sur la perception sociale de cette approche. Il semble qu'en faisant appel aux concepts de base concernant la monnaie - concepts plus difficilement contestables - on puisse parvenir à des effets aussi favorables.

La monnaie moderne est endogène à l'économie : l'économie emprunte - c'est à dire s'engage à rembourser et à payer des intérêts - pour tout l'argent dont elle a besoin. Sans nier la dynamique qui en résulte, le résultat est que de l'argent est automatiquement alloué en quantité voulue à celui qui peut entretenir son banquier dans l'espoir d'en récupérer davantage qu'il n'en délivre. Les conséquences néfastes sont connues, la moindre n'étant pas **l'endettement collectif croissant** car la collectivité est traitée comme un simple particulier ; elle ne jouit pas du "privilège bancaire", c'est à dire du droit de création monétaire.

Or il n'en a pas toujours été ainsi et il ne doit pas en être ainsi. Nous devrions :

a - **réclamer pour la collectivité** (la société civile, l'Etat ; ne faisons pas ici dans la nuance) **le droit d'émission monétaire** qu'il lui a été subtilisé à son insu. Ceci est d'autant plus légitime qu'il ne peut exister de monnaie sans qu'il n'existe au préalable une société pour s'en servir. Il est quand même paradoxal que le Crédit Agricole, par exemple, couvre la France de riches bâtiments pour ses agences en créant la monnaie pour les payer (cela s'appelle la "monétisation des actifs") tandis que l'Etat est obligé de s'endetter pour construire la Bibliothèque Nationale de France ! Non, la collectivité a le droit et le devoir de créer la monnaie qui lui est nécessaire, sans avoir à l'acheter à des banques privées. Le "privilège bancaire" doit être sévèrement limité, voire supprimé. Que l'on ne fasse pas n'importe quoi avec la planche à billets est une évidence que nul ne conteste, mais ce n'est pas une raison pour l'abandonner aux mains des banquiers.

b - le taux d'inflation étant la ligne de partage entre incitation à consommer et incitation à épargner, abandonner la "maîtrise de l'inflation" et en réclamer l'optimisation . Tenir l'inflation revient à défendre les intérêts des possédants ; **régler l'inflation de manière à générer de la demande et donc des emplois** est une excellente façon de ménager les intérêts de tous. Le droit d'émission (et de retrait) monétaire le permettrait. En outre, il est toujours possible d'abaisser le taux d'usure pour réduire les abus du marché de l'argent.

c - **établir la démocratie jusque dans le domaine économique**. C'est sans doute la seule façon de rendre les inégalités acceptables et acceptées. Historiquement la filiation esclave - serf - salarié semble peu discutable. Les sociétés humaines, comme les sociétés animales, se structurent hiérarchiquement et cela sans tendresse. Les progrès indiscutables - mais jamais irréversibles - constatés au cours des âges devraient-ils s'arrêter avec la généralisation du salariat ? Aujourd'hui

on ne peut plus acheter ni posséder son semblable ; pourquoi pourrait-on continuer d'acheter sa capacité de travail ? On pourrait poser qu'il n'est plus désormais possible d'acheter que le résultat de son travail. *Pour travailler ensemble , il faut organiser une collaboration entre égaux.* Ce serait toute l'organisation du travail et le partage de ses fruits qui seraient en cause.

En pratique.

L'importance de la monnaie, pourtant évidente, n'est pas toujours comprise par beaucoup de nos concitoyens ; sans doute faut-il ajouter par beaucoup de nos politiques et même de nos économistes. La situation leur paraît inéluctable alors qu'il ne s'agit que de conventions sociales évolutives. A nous de les faire évoluer.

On peut constater combien les connaissances en matière de sciences physiques, chimiques et plus récemment biologiques progressent à grands pas. Nos technologies rendent possibles des exploits que nous ne pouvions imaginer il y a seulement quelques années. En tant qu'individus nous en bénéficions. Mais le progrès semble s'arrêter dès qu'il s'agit des relations entre les individus ; les sciences sociales, et singulièrement la science économique, paraissent inefficaces. Le sont-elles par nature ?

Je ne le pense pas. Le météorologiste ne peut changer la météo ; il peut du moins la prévoir à court terme. Pourquoi sommes-nous incapables d'analyser et de prévoir les conséquences des décisions politiques ou économiques ? Parce que nous n'en avons (pas encore) la volonté collective. Combien d'emplois à l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique) ? Combien à l'I.N.S.E.R.M. (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) ? Combien au C.E.A. (Commissariat à l' Energie Atomique ? Existe-t-il un organisme analogue pour traiter scientifiquement, en profondeur et avec des moyens multidisciplinaires significatifs les questions de société ? A ma connaissance non. On m'objectera l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), le DARES (Département des études statistiques au ministère de l'emploi), l'IRES (Institut de Recherche Economique et Social), le Cevipof (CNRS-Sciences-Po) et que sais-je encore. Ces chercheurs observent et c'est indispensable, mais pour quelles propositions portées sur la place publique ? Il est temps que nos politiques rassemblent effectifs et disciplines dans un CSS (**Commissariat aux sciences Sociales**) ayant **mission** de leur **faire des propositions** et de **les porter à la connaissance de l'électorat**. La démocratie ne suffit pas; il faut aujourd'hui une *démocratie éclairée* faute de quoi on continuera d'assister à de nombreux bricolages associatifs honorables mais qui ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Jean Jégu.

Octobre 2005